le peuple valdôtain

12 avril **2012**
n° **15**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

IMU : les édifices ruraux situés dans les Communes de montagne seront exemptés

Un grand résultat pour les Valdôtains

Les édifices ruraux situés dans les Communes de montagne seront exemptés de l'IMU : la bonne nouvelle est arrivée la semaine dernière, après la modification au décret "Salva Italia" approuvée par le Sénat de la République selon laquelle l'Etat reconnaît le droit de ne pas appliquer cet impôt dans ce cas précis.
« *Un objectif important a été atteint* – a expliqué le sénateur Antonio Fosson – *grâce au travail d'équipe du Groupe des Parlementaires de la montagne, de l'Assessorat régional de l'Agriculture et de Gerardo Beneyton, qui connaît personnellement le ministre Catania. Si autrefois pour obtenir des résultats il fallait chercher l'appui des partis, à présent une transversalité de consensus est nécessaire et c'est bien ce que nous sommes parvenus à établir: c'est la première fois que ce Gouvernement écoute nos sollicitations* ».
« *Nous avons gagné une grande bataille* – a ajouté Beneyton – *quand on travaille en synergie, on obtient d'importants résultats* ».
« *Je suis très satisfait et soulagé* – a commenté l'assesseur Giuseppe Isabellon – *de l'exemption de cet impôt qui aurait entraîné des retombées négatives sur les entreprises agricoles valdôtaines* ».
« *Heureusement* – a ajouté le président Rollandin – *nos exigences ont été reçues au niveau national* ».
A présent, le cheminement de la loi se poursuit et sera voté, ces jours-ci, par la Chambre des Députés. •

L'IMU aurait entraîné des retombées négatives sur les entreprises agricoles

Exemption de l'IMU pour l'agriculture de montagne : notre petite victoire

EDITORIAL par Ego Perron

Après une longue confrontation et un long travail, nous sommes parvenus à éviter le payement de la nouvelle taxe, l'IMU, pour les alpages ruraux et les pâturages de montagne. Un signal ultérieur de l'engagement et de l'attention que l'Union Valdôtaine a vis-à-vis de ce secteur qui est encore crucial et très important pour la vie sociale et économique de la Vallée d'Aoste.
Combien de fois et à combien d'occasions nous avons défendu, en tant que Mouvement, l'importance de la montagne et notamment de l'agriculture en montagne. Productions de très haute qualité, défense de l'environnement, sauvegarde des traditions qui sont millénaires et présence de l'homme sur le territoire qui peut être par conséquent également présenté d'un point de vue touristique parce qu'il est magnifiquement entretenu.
Voilà ce que représente, pour notre pays, l'agriculture de très haute montagne : un secteur qui est très souvent mis de côté par la politique, italienne et communautaire, qui souvent raisonne exclusivement sur des logiques de grands nombres.
Le territoire montagneux est, pas seulement du point de vue agricole, l'un des endroits qui risque de craindre le plus les effets de la crise qui a durement touché ces dernières années. Et cette communauté a dû subir un autre coup très dur avec l'introduction de l'IMU pour les bâtiments et les terrains agricoles. Un danger qui, aujourd'hui, semble être évité.
Je partage le bonheur de tous nos représentants politiques qui ont longuement travaillé pour faire comprendre cette matière et pour expliquer les dangers provoqués par une loi de ce genre. Et pour avoir lutté et raisonné sur la manière de sauvegarder un secteur qui représente au mieux notre système agroalimentaire dans le monde.
L'Union Valdôtaine continue son engagement de défense de son territoire et de ces petites entités économiques, étant la plupart du temps familiales, qui constituent la particularité et la richesse de notre territoire.
Nous nous sentons toujours proches et attentifs envers les exigences et les problèmes du monde agricole auquel nous essayons, à travers des faits réels, comme celui dont nous avons parlé, de donner des réponses concrètes. •

COMMUNES » page 3

La période difficile des petites Communes. Des synergies avec les centres plus grands

Le tour des Communes valdôtaines de "Le Peuple Valdôtain" touche cette semaine le village de Doues, dans la Communauté de Montagne du Grand-Combin. « *Pour résoudre les problèmes, il est important de créer des synergies entre les petites et les grandes Communes* », a dit le syndic Franco Manes.

SEMAINE DE LA CULTURE » pages 4 et 5

Découvrez l'histoire valdôtaine pendant la "Semaine de la Culture"

Du samedi 14 au dimanche 22 avril est au programme dans notre région la quatorzième édition de la "Semaine de la Culture", qui prévoit plus de 90 événements parmi des expositions, des conférences et des visites guidées dans les endroits les plus beaux du Val d'Aoste.

POLITIQUE » page 8

Une loi de modification pour le Comité régional pour les Communications

Le Corecom, le Comité Régional pour les Communications, a fait l'objet d'une proposition de loi de modification récemment approuvée par le Conseil de la Vallée. « *On avait réduit le nombre des membres* – explique Albert Crétaz – *mais cette décision est apparue peu cohérente avec la nature même du Comité* ».

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Je n'ai pas besoin d'ennemis, j'ai de la famille».
Jean-Jacques Peroni

Maxime pour Umberto Bossi

0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année

1 • L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques.

2 • L'Union Valdôtaine s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

Le Décret de la loi fiscale: quelques résultats!

NOUVELLES DU SÉNAT — Antonio Fosson

Ce Gouvernement de techniciens a enfin peut-être décidé d'écouter ceux qui représentent et connaissent la population et ses difficultés puisque le décret de loi sur la simplification fiscale présenté au Sénat, et approuvé avec le vote usuel de confiance, apporte à notre Vallée certaines nouveautés positives. Certes, le travail pour arriver à obtenir ce résultat a été important, en parvenant à trouver des synergies et des accords avec les autres parlementaires, surtout ceux du Groupe Amis de la Montagne, et avec les techniciens du Ministère (travailler cependant quand on peut obtenir un résultat est beaucoup plus stimulant!) et avec le Gouvernement de la Vallée et les Associations des agriculteurs: la première nouveauté est l'exemption de l'IMU, le nouvel impôt, sur les constructions pour les bâtiments ruraux fonctionnels (c'est-à-dire ceux utilisés uniquement pour les activités agricoles) qui existent dans toutes les communes de montagne. La loi ne prévoit donc pas de critères de hauteur à laquelle appliquer l'exemption, mais la définition de Communes de montagne. Et c'est pour nous un résultat important parce que avec cet article 4, alinéa 2, on introduit finalement le concept que le fait de travailler en montagne, est plus difficile et n'est pas la même chose qu'en plaine. C'est reconnaître finalement une de nos particularités!

L'autre nouveauté sur laquelle nous avions travaillé depuis longtemps est citée à l'article 11: une loi fiscale prévoyait une pénalité assez importante pour l'entreprise Cogne Aciers Spéciaux. Il s'agissait d'une sanction excessive et nous sommes parvenus à faire passer une loi qui la réduit de cent fois.

Le Décret, qui est un changement partiel du système fiscal italien prévoit cependant des normes négatives pour le citoyen: en particulier, l'impôt sur la résidence principale est très lourd pour ceux qui ont fait d'énormes sacrifices pour acheter leur maison. A l'inverse, on ne s'attaque pas aux constructions non réglementaires même si plusieurs normes contre la fraude ont été introduites. Les personnes âgées placées en maison de repos devront payer cet impôt pour la maison qu'ils ont quittée: une exemption dans ce cas n'a pas été approuvée! Mais c'est une période de grave crise économique et les risques de faillite sont encore nombreux.

Une reconnaissance importante pour nos particularités, obtenue grâce à un travail collectif

Mais surtout, il n'y a pas encore dans ce décret les normes pour favoriser la reprise et la lutte contre le chômage surtout chez les jeunes. Le pacte de stabilité qui touche surtout les Communes vertueuses n'a pas été modifié, même si le Gouvernement s'est engagé à le faire dans la prochaine réglementation; et de même les normes pour abolir les retards de paiement aux entreprises qui ont des crédits de l'Etat n'ont pas encore été introduites.

En prenant acte de ce petit "plus" qui est arrivé, nous avons donc décidé de voter favorablement. •

Musicastelle: bonne musique et endroits suggestifs pour offrir de fortes émotions

Du 12 au 22 juillet, la grande musique est en Vallée d'Aoste

Wayne Shorter Quartet, Dee Dee Bridgewater, Pat Metheny Unity Band, Ludovico Einaudi et Paolo Fresu, Maceo Parker, Seperanza Spalding: voici les artistes qui seront les protagonistes de l'édition 2012 de Musicastelle In Blue.

«*La musique représente un bon moyen pour attirer les touristes* – a expliqué l'assesseur régional au Tourisme Aurelio Marguerettaz lors de la conférence de presse de présentation le mardi 10 avril dernier – *mais toute seule, elle n'a pas de valeur ajoutée pour attirer les personnes provenant des zones limitrophes, il faut proposer quelque chose que ces personnes n'ont pas chez elles. Et c'est bien ce que nous faisons avec Musicastelle: nous proposons des spectacles musicaux de très haut niveau dans des lieux qui sont capables de susciter de fortes émotions*».

«*Grâce à ce genre d'événements nous voulons créer des occasions pour arriver à avoir une plus grande affluence touristique et en même temps, nous valorisons des sites prestigieux de notre Région*».

Mais pour cette année, Musicastelle double son offre: en effet, à côté de "Musicastelle In Blue" il y aura "Musicastelle Outdoor", une série de quatre concerts organisés dans des endroits très suggestifs de la Vallée d'Aoste pour offrir aux spectateurs un rapport très direct avec les artistes dans un contexte naturel d'exception. Malika Ayane s'exhibera au Belvédère du Col d'Arpy, le concert d'Enrico Ruggeri se déroulera dans le parc du Château Baron Gamba de Châtillon, Dolcenera sera au hameau Croux de Saint-Christophe et Francesco Renga au Lac Lexert de Bionaz.

Gabriella Morelli, Aurelio Marguerettaz et Miriana Detti

Des occasions pour arriver à avoir une plus grande affluence touristique

Tous les rendez-vous seront concentrés sur une dizaine de jours, du 12 au 22 juillet: «*Nous avons organisé les concerts dans une seule période pour créer une sorte de festival* – a ajouté la directrice de l'Office du Tourisme Miriana Detti – *afin que les touristes puissent venir en Vallée d'Aoste et participer à plusieurs événements*».

«*Musicastelle est un produit touristique* – a conclu Gabriella Morelli – *qui se base sur deux éléments, la "location" et la qualité des artistes. Notre objectif est que les touristes arrivent non pas uniquement pour un concert, mais qu'ils restent en Vallée d'Aoste pendant deux ou trois jours. C'est pour cela que, en accord avec les hôteliers, nous proposons des paquets touristiques avantageux et flexibles*».

Pour l'année 2012 Musicastelle double son offre

Les billets de Musicastelle In Blue coûteront 25 euros, tandis que les spectacles de Musicastelle Outdoor seront gratuits. Plus d'informations sont disponibles sur le site Internet de la Région. •

BATAILLES DE REINES, LES RÉSULTATS DE L'ÉLIMINATOIRE DE SARRE

Le dernier combat du 55ème Concours des Batailles de Reines a eu lieu le Lundi de Pâques, 9 avril, à Fénis.

S'agissant de la première catégorie, les quatre vaches qui se sont qualifiées appartenaient à des propriétaires de Fénis. A la première place Bandit de Réan-Challancin qui en finale a éliminé Moquette de Loris Pieiller. En demi-finale Bandit avait battu Zelande de Diego Chabod, tandis que Moquette avait éliminé Allegra de Réan-Challancin.

En ce qui concerne la deuxième catégorie, belle victoire de Serena de Réan-Challancin de Fénis face à Samba de Daniel Berriat de Nus. Se sont également classées pour la Finale régionale respectivement à la troisième et quatrième place Bordeau d'Ezio Chabloz de Sarre et Bataillon de Réan-Challancin.

Pour ce qui est des poids plumes, le bosquet a été remporté par Bambi de Gianni Champion de Saint-Marcel qui en finale a évincé Sans Nuages de Luca Elex de Nus. Ont également obtenu leur qualification pour le mois d'octobre, Bimba de la Société La Borettaz de Gressan et Belville de Réan-Challancin de Fénis.

Le prochain rendez-vous avec les «Batailles de Reines» est fixé au dimanche 15 avril à Aymavilles. •

Bandit de Réan-Challancin, reine en première catégorie

EN BREF

Bon de chauffage

«*Nous avons renforcé le soutien aux familles*», a expliqué Ennio Pastoret, en rappelant que les délais pour la présentation des demandes seront définis successivement.

Pour 2012, les subventions changeront selon le noyau familial et selon le revenu de la famille: 450 euros pour les familles de 4 personnes ayant un revenu inférieur à 65 mille euros et 500 euros pour les familles plus nombreuses ayant un revenu jusqu'à 70 mille euros. Pour les familles de 2 ou 3 personnes (limite de 60 mille euros) la contribution sera de 400 euros, tandis que pour une seule personne le Bon de chauffage sera de 400 euros si le revenu est inférieur à 15 mille, de 300 euros pour la tranche de 16 à 35 mille. •

Doues. Il faut créer des synergies entre les Communes

Un tissu social constructif et en bonne santé

En cette période difficile et face aux engagements lourds que la Commune doit affronter, Doues démontre que son tissu social est sain et constructif : «*Les rapports entre la Junte et le Conseil sont extrêmement positifs* – commente le premier citoyen Franco Manes – *et les conseillers sont toujours impliqués dans les décisions. Nous sommes en train de porter de l'avant des actions sur le territoire pour rationaliser les dépenses et les associations et les volontaires ont joué, à maintes reprises, un rôle déterminant*».

Etant également membre du Comité de Direction du Celva, Manes souligne encore l'importance de la collaboration et de la coordination entre les collectivités locales : «*Pour résoudre les problèmes, il est important de créer des synergies entre les petites et les grandes Communes : il faut unir les aspects négatifs à ceux qui sont positifs. En particulier, le syndic d'Aoste Bruno Giordano représente un point de répère ayant un regard différent sur les choses*».

Franco Manes

Le service de la bibliothèque sera géré avec Valpelline, Ollomont et Roisan

Et au sujet de la coopération entre les Communes, Doues a décidé de gérer de manière associée le service de la bibliothèque avec Valpelline, Ollomont et Roisan : «*Il s'agit d'un premier pas* – explique le Syndic – *entre-temps, nous sommes en train de raisonner pour comprendre dans quels domaines nous pouvons agir afin d'améliorer la situation et de faire des économies*».

En outre, le Conseil communal a approuvé l'introduction de l'IMU, en gardant les tarifs de base puisque la matière n'est pas encore clairement réglementée, ainsi que la taxe de séjour, dont les recettes seront utilisées dans le secteur du tourisme selon les indications des opérateurs touristiques qui œuvrent sur notre territoire.

Les opérateurs touristiques décideront comment utiliser les recettes de la taxe de séjour

L'Administration de Doues est également engagée sur les travaux publics, en particulier sur le cimetière, le centre polyfonctionnel et la réalisation d'un parking au lieu-dit La Cerise, ainsi que sur l'ébauche de la variation substantielle générale d'adaptation du Plan d'urbanisme général qui devrait être présentée avant la fin de l'année, pour pouvoir ainsi continuer son cheminement et obtenir son approbation définitive. •

Champdepraz, travaux sur les routes pour améliorer la viabilité du pays

Des travaux importants sont prévus

Travaux en cours à Champdepraz, où la crise économique a lourdement touché - comme partout ailleurs- les caisses de la commune. Mais heureusement, parmi les recettes de l'administration publique il y a aussi les bénéfices des deux centrales hydroélectriques, qui aident à payer les frais de la crise. «*Ces revenus propres de l'administration* – dit le syndic Luigi Berger – *nous ont donné la possibilité de ne pas augmenter les impôts et de maintenir les services. Ce qui n'aurait pas été si simple sans ces entrées publiques*».

Une situation positive, celle de Champdepraz, «*même si les taxes comme l'Imu n'ont pas été bien acceptées par la population. Mais ça ce n'est pas de notre faute : on a seulement appliqué le tarif minimum prévu par la loi nationale*».

Et même en cette période de crise les travaux ne manquent pas. La Commune a récemment présenté à l'administration régionale - côté Fospi - un projet pour la réalisation d'une route qui reliera en toute sécurité les villages de la partie haute de la Commune avec le hameau de Chevrère.

Luigi Berger

En ce qui concerne la partie de Champdepraz dans la vallée centrale est prévue la réalisation d'une route grâce à laquelle le centre historique du pays, pour ceux qui veulent se rendre au parc du Mont-Avic, sera évité.

«*Le parc naturel a donné la possibilité à notre Commune de vivre de tourisme aussi, mais pour mieux exploiter cette nouvelle ressource, il est nécessaire que le trafic des voitures pour le Parc ne passe pas dans le centre historique du pays*». Et encore, côté viabilité, est à l'étude la possibilité d'élargir la route nationale 26 à la hauteur du pont qui mène à Champdepraz. «*Une nécessité pour la sécurité de nos citoyens*», explique encore Luigi Berger, qui mardi dernier 10 avril a signé un accord avec les Communes d'Arnad et d'Issogne concernant l'aqueduc de Champdepraz. «*Nous voulons agrandir cet aqueduc en donnant la possibilité aux Communes voisines d'en bénéficier également*». •

una proposta:
PROJEXPO
P.zza della Repubblica 7 - AO
Tel/Fax +39 0165 263426
amministrazione@projexpo.it

in collaborazione con:
LES HALLES D'AOSTE
COPRO copertura in evoluzione

é primavera! rinnova la tua casa.
MAISON&loisir
il primo salone 3D ti aspetta.
Non mancare all'appuntamento
con il design, l'indoor e l'outdoor.
www.maisonloisir.it

Scopri i sapori della
M&Goût
Conserva questo BUONO*
e quando sei a Maison&Loisir
presentalo alle casse di **M&Goût**
avrai uno SCONTO PER
DUE PERSONE sui **menu del giorno**.
*Il buono è valido per due persone.

Une semaine sous le signe d'Innocenzo Manzetti

Un musée permanent dédié au célèbre inventeur valdôtain

L'inauguration du musée permanent dédié au célèbre inventeur valdôtain Innocenzo Manzetti ouvrira, le vendredi 13 avril à 17h30 au Centre Saint-Bénin d'Aoste, la quatorzième édition de la Semaine de la Culture. «*Nous avons décidé d'inaugurer le calendrier des rendez-vous* – a expliqué l'assesseur Laurent Viérin – *avec la présentation de ce nouvel espace d'exposition, conçu et réalisé par notre Assessorat à l'occasion du 186ème anniversaire de la naissance de Manzetti. Ce nouveau musée s'insère dans notre philosophie de la Restitution et mise à faire connaître aux valdôtains et aux touristes les œuvres de l'inventeur*».

Innocenzo Manzetti, né à Aoste, le 17 mars 1826, fut un scientifique et un inventeur: selon des études menées par le Centre d'études Jean-Baptiste de Tillier d'Aoste, Manzetti serait le véritable inventeur du téléphone, précurseur d'Alexandre Graham Bell et d'Antonio Meucci.

Pendant sa vie, Innocenzo Manzetti s'intéressa à la mécanique appliquée: en 1849, il réalisa un automate qui jouait de la flûte à travers un mécanisme à air comprimé et un programme gravé sur un disque, comme pour les carillons.

Déjà en 1844, il avait inventé un système pour réaliser un "télégraphe vocal" et il réalisa également beaucoup d'autres instruments mécaniques: il détient le brevet de la machine pour les pâtes (1857), et de la première voiture à vapeur (1864).

Entre 1864 et 1865, il créa un véritable téléphone électrique qui transmettait la voix humaine à une distance supérieure à 500 mètres: cet exploit fut diffusé par

Innocenzo Manzetti

Le télégraphe vocal de Manzetti fut le précurseur du téléphone

la presse pendant l'été de 1865. Les journaux du monde entier annonçaient qu'un inventeur avait finalement trouvé le système pour transmettre la voix à distance à l'aide de l'électricité. Mais à cause des coûts, Manzetti ne breveta pas son invention et le 14 février 1876, Alexandre Bell déposa son brevet pour le téléphone. Aux cours des décennies suivantes, une véritable querelle se déclencha au sujet de l'invention de cet instrument révolutionnaire, surtout à cause des énormes rentes économiques effectives et potentielles.

Bell gagna cette bataille et put vivre de ces rentes, mais beaucoup de doutes persistent à ce sujet, puisqu'une hypothèse est de nos jours en cours d'analyse, concernant un degré de première paternité à reconnaître à Innocent Manzetti. •

Découvrir les traditions et l… que l'histoire valdôtaine nou…

Du samedi 14 au dimanche 22 avril environ 90 initiatives

Presque 90 initiatives, parmi des événements, des conférences, des expositions et des visites guidées ont été organisées à l'occasion de la quatorzième édition de la Semaine de la Culture, qui se déroulera, du 14 au 22 avril.

«*Pour cette année également* – a expliqué l'assesseur Laurent Viérin lors de la conférence de presse de présentation du programme le mercredi 4 avril dernier – *nous avons mis en œuvre une série d'activités de promotion et de valorisation du patrimoine et des traditions culturelles de notre région, adhérant ainsi à l'événement lancé par le Ministère des activités et des biens culturels. Cette démarche vise à renforcer la valeur que les citoyens accordent aux biens culturels en leur qualité d'éléments constitutifs de l'histoire de la communauté et à transmettre, notamment aux jeunes générations auxquelles s'adressent certaines activités ciblées, l'importance desdits biens dans la formation civique de chaque individu*».

Une semaine sous le signe de la "restitution" qui implique tout le territoire

«*Ainsi* – a continué Laurent Viérin – *la Semaine de la Culture offre une occasion unique de tirer parti des témoignages historiques, archéologiques et monumentaux qui ponctuent notre territoire et vient tout naturellement compléter le programme de "restitution" de l'Assessorat. Soutenu avec conviction, ledit programme, pensé pour dépasser une certaine conception des événements culturels, qui mise sur le caractère extraordinaire de ces derniers, continue à porter ses fruits*».

La Semaine de la Culture sera inaugurée le vendredi 13 avril au Centre Saint-Bénin d'Aoste sous le signe d'Innocenzo Manzetti: en effet, ce jour-là, le musée dédié au

célèbre inventeur valdôtain sera dévoilé au public avec la présentation de l'automate et de la restauration de certaines œuvres du peintre Italo Mus. Mais l'offre des propositions pour cette semaine est très variée et impliquera 29 Communes valdôtaines: des visites aux sites archéologiques, à l'entrée gratuite aux expositions; des concerts dans les châteaux aux spectacles de la Saison culturelle et aux conférences.

e patrimoine us a transmis

Roberto Domaine, Laurent Viérin et Carla Fiou

«*Nous sommes en train de vivre une période dure du point de vue économique* – a ajouté le surintendant des activités et des biens culturels Roberto Domaine – *mais la Culture ne doit pas subir de réductions. L'article 9 de la Constitution italienne souligne que notre Pays doit soutenir le développement de la culture et sauvegarder le patrimoine historique et artistique de la Nation. La Culture s'avère un investissement auquel on ne peut pas renoncer*». •

Les initiatives de la Semaine de la Culture

AOSTE
CENTRE SAINT-BENIN
Inauguration de la semaine de la culture
vendredi 13 avril 18h00

CATHEDRALE
Ouverture exceptionnelle du Musée du Trésor de la Cathédrale
samedi 14, dimanche 15, jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 de 15h00 à 17h00

CENTRE SAINT-BENIN
Présentation de l'espace "Innocenzo Manzetti: l'inventore e il suo Automa"
Présentation des peintures de Italo Mus
Tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

EGLISE SAINT LAURENT
Rencontre avec l'artiste Giuseppe Tecco à l'occasion de l'exposition "Giuseppe Tecco. Piccola antologica 1965-2012"
dimanche 15, mercredi 18 avril 18h00

JARDIN D'ENFANCE
Visites guidées avec les archéologues
samedi 14 et dimanche 15 avril, samedi 21 et dimanche 22 avril, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00, mardi 17 e jeudi 19 de 14h30 à 18h00
(entrée rue Festaz - tél.: 0165 265113)

NECROPOLE DE LA PORTA DECUMANA
«Il viaggio più lungo. Riti funerari nel mondo romano tra musica e arte sul sottofondo dell'Archeologia»
samedi 14 - 14h30/17h30
«Animula vagula blandula»
mercredi 18 - 14h30/17h30
«Parole e immagini sui rituali funerari dall'antichità classica all'epoca paleocristiana»
jeudi 19 - 14h30/17h30
info: 0165 265113

VILLA ROMAINE DE LA "CONSOLATA"
Fondation et construction de la ville.
mardi 17 - 14h30/17h30
Le dîner est servi, laboratoire du goût.
samedi 21 - 14h30/17h30
tél.: 0165 265113

AVISE
MAISON DE MOSSE
Visite libre de l'exposition: «Au fil des ondes: 150 ans de télécommunications en Vallée d'Aoste»
Organisée par l'A.V.A.S.
de samedi 14 a jeudi 19 14h30-18h30

BARD
PALAIS NICOLE
Visite libre à la chapelle
samedi 14 et samedi 21 15h00-19h00
dimanche 15 et dimanche 22 11h00-13h00 et de 15h00-19h00

COGNE
VILLAGE MINIER
"Dentro le montagne"
Activité gratuite pour enfants (6-13 ans).
samedi 14 avril - 14h30
"Quattro passi con i minatori"
Activité gratuite pour adultes
samedi 14 avril - 14h30

DONNAS
BIBLIOTHÈQUE DE DONNAS
Présentation du livre "La médecine populaire"
mardi 17 - 21h

FENIS
MAV
Atelier avec les artisans qui racontent la tradition millénaire de notre artisanat
Entrée gratuite
dimanche 15 et dimanche 22 avril de 15h30 à 17h30
Laboratoire pour enfants et familles
mercredi 18 de 15h00 à 17h00

JOVENÇAN
MAISON DES ANCIENS REMEDES
Soirée à thème sur «Les anciens remèdes»
jeudi19, vendredi 20, samedi 21

MORGEX
TOUR DE L'ARCHET
Ouverture exceptionnelle de la Tour de l'Archet. Visites guidées.
samedi 14 e samedi 21 avril: 16h30 - 17h30 - 20h30 - 22h00
vendredi 20 avril: 20h30 - 22h00
Réservations au numéro 0165 809912

SAINT-BARTHELEMY
OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE
Sun-day à Saint-Barthélemy
dimanche 15 et 22 avril.
Après réservation 0165 770050 (du lundi au vendredi, 9h30-12h30 et 14h00-16h00) info@oavda.it

SAINT-DENIS
CHATEAU DE CLY
Visite guidée sur réservation
dimanche 22 avril 10h00/12h00 - 14h00/17h00
info: 0166 546014 - 320 3662853

SAINT-VINCENT
EGLISE PAROISSIALE
Visites guidées au site archéologique
samedi14, dimanche15, lundi16, vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 avril de 14h30 à 17h30

SARRE
CHATEAU ROYAL
"Il Viaggio d'Amore, dal Rinascimento ai nostri giorni".
Arianna Savall soprano e arpa doppia
Petter U Johansen tenore, hardingfele, violino e mandolino
Réservation obligatoire au 0165 257539
samedi 14 avril- 21h00

di Guolo Richard
AGRI-TECNICA VALDOSTANA
ATTREZZATURA ZOOTECNICA
Progettazione e realizzazione stalle e attrezzature per bovini, caprini e ovini
Attrezzatura zootecnica e agricola, ricambi, accessori, materiali di consumo

AGRI-TECNICA VALDOSTANA *di Guolo Richard* Frazione Coors, 109 **Fenis** Aosta - tel 0165 764085 Orario Ufficio
Cell. per urgenze 338 3812769 - E-mail info@agritecnicavaldostana.com - www.agritecnicavaldostana.com

TABLE RONDE

La section de l'Union Valdôtaine de Jovençan

organise une

TABLE RONDE
Vendredi 13 avril 2012 - 20h30
Restaurant Pezzoli - Gressan

Crise de la démocratie représentative et de la politique.
Apathie des électeurs et perte de confiance.
Centralisation des pouvoirs et gouvernements techniques.

Y-a-t-il encore une place pour la politique ? Les partis et les mouvements politiques ont-ils encore un avenir ?

Avec la participation de

Carlo Perrin
Alpe

Alberto Zucchi
Popolo della Libertà

Leonardo La Torre
Fédération Autonomiste

Rudi Marguerettaz
Stella Alpina

Francesco Lucat
Federazione della Sinistra

Ego Perron
Union Valdôtaine

Raimondo Donzel
Partito Democratico

Dino Viérin
Modérateur

ÉVÈNEMENTS

Les sections de l'Union Valdôtaine de Sarre et de Chesallet

organisent

«La fête du Printemps»

Vendredi 20 avril 2012 à 20h30
au Restaurant l'Ancien Braconnier
(8, hameau de Beuvé – Sarre)

Programme :
20h30 Apéritif en amitié et allégresse
21h00 Dîner convivial et soirée dansante

Le prix de la soirée est de 30,00 euros.
Pour les réservations, s'adresser, dernier délai le mercredi 18 avril prochain, à : Restaurant L'Ancien Braconnier (0165 258063 - 347 4242894) ; Silvano Avantey (348 3849822) ; Silvia Vallet (328 1929882).

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Valgrisenche

a la douleur d'annoncer le décès de son président honoraire

Monsieur
Alexis BOVARD
âgé de 87 ans

La communauté unioniste de Valgrisenche présente ses condoléances les plus sincères à sa femme et à sa famille, ainsi qu'à ses nombreux parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Donnas

a le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur
Massimo BARDINI
âgé de 75 ans

La communauté unioniste de Donnas présente ses condoléances émues à son épouse Enza Bondon et à sa fille Manuela, membres de la section, ainsi qu'à tous ses autres parents.

"Nos contemporains illustres" : découvrez le Val d'Aoste qui fut

13 - Paul-Alphonse Farinet

Antifasciste convaincu, il organise en 1943 la fuite en Suisse de son ami et ancien professeur Luigi Einaudi

Né à Aoste en 1893 d'une ancienne famille originaire de Saint-Rhémy-en-Bosses, qui compte parmi ses membres deux députés au Parlement (Alphonse et François), le jeune Paul-Alphonse Farinet, fils du syndic d'Aoste Jean, obtient une maîtrise en droit en 1930 et adhère au Parti Populaire et à la «Ligue Valdôtaine». Antifasciste convaincu, il organise en 1943 la fuite en Suisse de son ami et ancien professeur Luigi Einaudi, futur président de la République italienne. Arrêté en 1944, il réussit à se sauver et à se réfugier à son tour au-delà de la frontière helvétique. Rentré en Vallée d'Aoste lors de la Libération, il participe à la fondation de l'Union Valdôtaine le 13 septembre 1945. Candidat à l'Assemblée Constituante, il est battu par le représentant des gauches, le socialiste Bordon. En revanche, il est élu député avec l'appui de la Démocratie Chrétienne et de l'Union Valdôtaine

En 1945, il participe à la fondation de l'Union Valdôtaine

en 1948 et en 1953, et il remplit plusieurs charges parlementaires et internationales : entre autres,

En 1948 et en 1953, il est élu député et il remplit plusieurs charges parlementaires et internationales

les présidences du Groupe parlementaire pour le tourisme et de l'Association italo-française de l'Union interparlementaire. Parmi les dossiers dont il s'occupe à fond on peut rappeler la question des eaux, la reconnaissance du label «Fontine» et la protection des sites ; mais la principale réussite de son activité parlementaire est représentée par la signature, en 1953, de la convention pour la réalisation du tunnel du Mont-Blanc, objectif que tous les hommes politiques valdôtains s'étaient posé depuis le XIX[e] siècle, et notamment les Farinet ses prédécesseurs. De 1960 à 1970 il assure la présidence de la Société italienne de gestion du tunnel, dont il est nommé par la suite président d'honneur. Avocat, journaliste et homme de culture, membre de l'Académie Saint-Anselme, défenseur acharné de la francophonie valdôtaine, Paul-Alphonse Farinet est l'auteur de plusieurs études historiques, dont : *La miniera di Cogne : i precursori* (1922) ; *Pour notre langue et pour nos morts* (1924) ; *Le Milizie valdostane del XVI secolo* (1937) ; *La questione delle acque* (1947) ; *Notice historique sur le droit dans le Pays d'Aoste et sur le Coutumier valdôtain* (1956). •

Avocat, journaliste, membre de l'Académie Saint-Anselme et défenseur de la francophonie

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Pierre

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Aldo LALE-GERARD
âgé de 78 ans

Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse Gilda Zemoz, à ses enfants Marco et Marina avec leur famille, et en particulier à son gendre Piero Carlin, membre de notre section, ainsi qu'à tous ses parents.

le peuple valdôtain

Avis aux destinataires.
Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 du dit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à :
Union Valdôtaine
29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Hebdomaidaire de l'U.V.
et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple S.r.l.»
27, 29 av. des Maquisards - Aoste
tél. 0165 26 14 69 - fax 0165 23 41 40
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN
La page 8 est cordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Valllée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
loc. Grand Chemin, 16 - Saint-Christophe
tél. 0165 23 68 88 - fax 0165 184 51 53

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
loc. Amérique, 97 - Quart
tél. 0165 76 12 06 - fax 0165 76 11 12

TARIFFE INSERZIONE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali € 21,00 al modulo
• Occasionali € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali € 26,00 al modulo
• Occasionali € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

ABONNEMENTS
€ 25,00 Italie - € 30,00 Etranger

Signayes : les problèmes du hameau au cœur du débat

Le Comité de Direction de la Section s'est réuni la semaine dernière

Le Comité de Direction de la Section de Signayes s'est réuni, le mercredi 4 avril dernier, au siège des sapeurs-pompiers : à l'ordre du jour, plusieurs points étaient au cœur du débat.

« *J'ai fait avant tout un compte rendu des rencontres avec les Présidents des autres Sections de la ville d'Aoste* – explique le président Pierino Nex – *pendant lesquelles nous avons décidé d'organiser le Rendez-vous en 2013 dans le chef-lieu régional. En outre, nous avons parlé de la soirée d'information sur le pyrogazéificateur, toujours organisée par les six Sections d'Aoste. Cette rencontre, à laquelle participeront le président de la Région Augusto Rollandin et l'assesseur régional à l'Environnement Manuela Zublena, permettra d'expliquer aux personnes présentes toutes les informations qui serviront à donner une réponse à la population en connaissance de cause : une rencontre qui sera très utile pour préparer le référendum du mois de novembre prochain, les gens étant peu informés à ce sujet* ».

Les Sections d'Aoste parlent d'organiser le Rendez-vous en 2013

La Section de Signayes a discuté également de la situation politique de la Commune d'Aoste : le conseiller Alessandro Pelanda a discuté des derniers événements du Conseil communal, en se penchant en particulier sur les vicissitudes qui ont concerné le Vice-syndic et un conseiller de la Stella Alpina.

« *En conclusion* – ajoute Pierino Nex – *nous avons parlé des problèmes de notre hameau et des suggestions des habitants concernant la viabilité, ainsi que des travaux d'entretien qui seront présentés à l'assesseur Albert Follien lors d'une rencontre avec les résidents que nous organiserons prochainement* ». •

Le conseiller Pelanda a discuté des derniers événements du Conseil communal

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Fointainemore

a la douleur d'annoncer
le décès de

Monsieur
Renato LINTY

Nous présentons nos plus sincères condoléances à son père Bruno, ancien président de notre section, à sa mère Santina, à son frère Giuseppe, à ses neveux ainsi qu'à tous ses parents.

En raison du décès de ce dernier, la date du dîner de la section a été renvoyée.

Un moment d'échanges et de confrontation sur l'avenir de l'Aoste/Pré-Saint-Didier

Jeudi 19 avril prochain à Arvier

L'Assessorat régional au tourisme, aux sports, au commerce et aux transports organise une réunion sur la ligne Aoste/Pré-St-Didier. La rencontre se tiendra le jeudi 19 avril à 20h45 dans la salle polyvalente d'Arvier.

Organisée par l'Administration communale d'Arvier, en la présence de l'assesseur Aurelio Marguerettaz et des dirigeants de l'Assessorat, cette soirée veut être un moment d'échanges et de confrontation avec la population sur les problématiques concernant l'avenir de la ligne ferroviaire. •

ÉVÈNEMENTS

La section de l'Union Valdôtaine de Chambave

organise son dîner social

Samedi 21 avril 2012
à 20h00
au Restaurant « La Crotta »

Le prix est de 30,00 euros.

Pour les réservations s'adresser directement au restaurant (0166 46671), au Président de la section, M. Paolo Crétier (347 1470024), à Mme Eralda Bancod (bureau de tabac), dernier délai mardi 17 avril prochain.
La soirée sera animée par de la bonne musique.

ÉVÈNEMENTS

La section de l'Union Valdôtaine d'Arpuilles-Excenex

organise son déjeuner social

Dimanche 15 avril 2012
à Variney
au Restaurant « Papagrand »

Programme :
10h30 : Dépôt d'une gerbe au monument de l'Abbé Trèves
10h45 : Salle Abbé Trèves : « La naissance de la section d'Arpuilles-Excenex » par Guy Grimod et les anciens inscrits
12h00 : Vin d'honneur
12h30 : Déjeuner social

Le prix du déjeuner est de 27,00 euros.

Confirmez votre adhésion à :
Franca Borre 339 2542831,
e.mail franca.borre@libero.it
Corine Grimod 345 3074408 (après 19h00).

Fête de la Jeunesse Valdôtaine

Samedi 21 avril 2012, 20h30
Dîner au Restaurant Pezzoli (Gressan)

Le prix est de 20,00 euros.

Pour les réservations s'adresser à :

Grimod Corine (345 3074408) ;
Vallomy Joëlle (347 3544117) ;
Farcoz Joël (340 6467728) ;
Chuc Laurent (340 2884355) ;
Camos Robert (349 5947671) ;
Curtaz Simon (333 2124063) ;
Moret Stephen (328 4598720) ;
Baravex Thayler (346 0947014) ;
Sapone Valeria (338 4245383).

Service bus de Pont-Saint-Martin, pour réservations et étapes s'adresser à : Vallomy Joëlle (347 3544117), Farcoz Joël (340 6467728).

Carrozzeria ALPINA s.n.c.

> Anno di fondazione 1977
> Pulizia interna ed esterna del veicolo anche per piccole riparazioni
> Auto sostitutiva gratuita per il tempo necessario alla riparazione
> Servizio tirabolli
> Presa e riconsegna dell'auto a domicilio
> Dotata delle migliori e moderne attrezzature per gli interventi di carrozzeria
> Consulenza e gestione totale del sinistro
> **Garanzia totale illimitata sul lavoro**

AZIENDA AFFILIATA ALLA RETE
amica CARROZZERIA
L' Associazione dei Carrozzieri Valdostani

Carrozzeria ALPINA s.n.c.
Loc. Grand Chemin, 57 ¦ 11020 Saint-Christophe (AO) ¦ Tel: 0165 45652 ¦ Cell. 328 7591707 ¦ Fax 0165 45652
Email: info@carrozzeriaalpina.com ¦ **www.carrozzeriaalpina.com**

Cinq membres pour garantir équilibre et pluralisme adéquats

Les membres du Corecom sont désormais au nombre de cinq

L'Assemblée régionale a récemment approuvé, par 26 voix favorables et 3 contraires (Parti Démocratique) la proposition de loi portant modifications à la loi concernant l'institution, l'organisation et le fonctionnement du Comité régional pour les communications.

Ce texte se compose de quatre articles et vise à intervenir sur la composition du Comité en reprenant la structure originelle, soit cinq membres, sans que cela ne comporte d'ultérieures charges au budget du Conseil de la Vallée.

Les membres actuels du Corecom avec les présidents Rollandin et Cerise

L'objectif est de garantir un équilibre et un pluralisme adéquats

«Suite à une analyse approfondie des modifications apportées au mois de juillet 2011 – a expliqué notre conseiller régional Alberto Crétaz, rapporteur du texte devant l'Assemblée régionale – *par lesquelles il avait été décidé de réduire le nombre des membres du Corecom, en passant de cinq à trois, cette réduction – inspirée d'une forte exigence de sauvegarde des finances publiques – est apparue peu cohérente avec la nature même du Comité.»*

Et le conseiller Alberto Crétaz de préciser: *«Conformément au principe de représentativité, point central de notre structure démocratique, l'élargissement du Comité à cinq membres a pour objectif de garantir un équilibre et un pluralisme adéquats dans la sélection des membres, en permettant aussi la tutelle des prérogatives de l'opposition au Conseil de la Vallée – à laquelle est expressément réservée la faculté de sélectionner au moins un représentant – et de préserver le rôle institutionnel de garantie et de surveillance du Corecom en tant qu'autorité indépendante.»*

L'augmentation des membres ne provoque aucune augmentation des coûts

«Il est important de souligner – continue le conseiller régional Alberto Crétaz – *que ces exigences de représentativité et de pluralisme sont effectuées sans aucune augmentation des coûts, dans le plein respect des objectifs de limitation des coûts de la dépense publique qui ont animé l'intervention normative de juillet dernier. En effet, l'élargissement du Corecom s'accompagne d'une réduction proportionnelle de la rétribution de chacun des membres. Si l'on veut examiner les chiffres dans le détail, l'indemnité mensuelle du Président du Comité actuellement égale à 40% de l'indemnité mensuelle perçue par les Conseillers régionaux descend à 25%, tandis que pour les autres membres ce pourcentage passe de 25 à 16%.»*

Les modifications seront appliquées lors du renouvellement du Comité

Et Alberto Crétaz de conclure: *«Il faut rappeler que les modifications introduites par cette proposition de loi seront appliquées à partir du renouvellement intégral du Comité. Entre temps, les dispositions relatives à la composition du Comité et à la rétribution des membres, déjà originellement réglementées par la loi régionale n°26 de 2001, restent en vigueur.»* •

LE COIN DU DIALOGUE Hélène Impérial

Des choix pour défendre l'intérêt de la collectivité

Les militants de la Lega considèrent le Senatùr l'un des leurs

Le thème dominant la politique ces derniers jours est de nature nationale: je me réfère aux tristes nouvelles qui impliquent un parti s'étant «inspiré», au moment de sa naissance, de l'Union Valdôtaine, de ses hommes et de ses idéologies: la Lega Nord.

Ce qui m'a particulièrement frappée est la quantité d'information liée aux manipulations illicites d'argent public et aux tristes actes de népotisme accomplis par certains dirigeants de la Lega, motivés par des intérêts exclusivement personnels. La réalité politique de la Lega, sous certains aspects, est très similaire à la notre: outre certains idéaux partagés entre notre Mouvement et le leur (fédéralisme, autodétermination des peuple, etc.), il y a aussi un fort enracinement territorial, un rapport d'une extrême proximité entre les administrateurs de la Lega et les citoyens des communes et des régions gouvernées par la celle-ci. Et puis, nous ne pouvons pas ne pas citer le fort lien qui existe, malgré tout, entre le «peuple padan» et le «Senatùr» que les militants de la Lega, ou du moins une grande partie de ceux-ci, considèrent «l'un des leurs».

Je crois que se sont précisément ces aspects liés à la forte proximité de l'électorat et de la Direction du Mouvement qui ont fait que la déception des militants, et, je ne le nie pas, la mienne aussi, par rapport à certains faits bien loin des logiques de transparence, d'honnêteté individuelle et politique, de méritocratie soit encore plus forte de ce qui s'est passé d'autres fois pour des partis «romains».

L'argent public doit se gérer pour le bien de toute la collectivité

Les faits sont connus depuis peu, les enquêtes encore en cours et le futur de la Lega imprévisible mais il est certain que ces faits «extrarégionaux» doivent nous servir de rappel, à nous Dirigeants politiques et Administrateurs valdôtains à tous les niveaux: ce qui se passe en dehors de notre Petite Patrie aide tous les politiques et administrateurs locaux à se rappeler que ce que nous sommes appelés à faire est accomplir des choix visant à défendre l'intérêt de la collectivité, gérer l'argent public pour le bien de tous et non de quelques-uns et certainement pas agir en favorisant l'une ou l'autre personne indépendamment de ses réelles compétences.

Le népotisme dans le domaine politique est ce qu'il y a de plus dangereux pour la démocratie parce que cela détermine une concentration des pouvoirs et donc de capitaux dans les mains des mêmes «familles», et parce que cela fait barrage au changement nécessaire de la classe dirigeante et à l'accès universel et méritocratique aux institutions et à l'administration publique, qui se basent sur un rapport de confiance plutôt qu'impersonnel, typique d'un Etat moderne. •

La Commission spéciale pour l'examen du phénomène des infiltrations mafieuses poursuit ses travaux

Certains ordres professionnels seront également entendus

La Commission spéciale pour l'examen du phénomène des infiltrations mafieuses en Vallée d'Aoste, présidée par notre conseiller régional et chef du groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée, Diego Empereur, s'est réunie le mardi 3 avril dernier afin d'auditionner le président du Conseil permanent des collectivités locales, Elso Gérandin, le procureur de la République près le Tribunal d'Aoste, Marilinda Mineccia, ainsi que l'assesseur régional aux travaux publics, Marco Viérin, et le coordinateur régional du Département des travaux publics, Edmond Freppa, en qualité de représentants de l'Observatoire des contrats publics pour la Vallée d'Aoste.

La Commission spéciale a auditionné le procureur Marilinda Mineccia

«En ce qui concerne la poursuite des travaux – a déclaré le président de la Commission spéciale, Diego Empereur –, *qui reprendront après les fêtes de Pâques, nous avons convenu d'achever les auditions institutionnelles avec le Président du Tribunal d'Aoste et le Président de la Section juridictionnelle pour la Vallée d'Aoste de la Cour des Comptes. Nous entendrons également les acteurs économiques du territoire, les représentants de la Chambre – en s'intéressant particulièrement aux secteurs présentant un risque plus élevé d'infiltrations mafieuses – et du système bancaire, l'Administrateur unique du Casino de la Vallée et certains ordres professionnels, en particulier les notaires et les experts-comptables.»*

Et le président Empereur de conclure: *«Sont également prévues des auditions avec l'Association* Libera Valle d'Aosta *et la Direction d'investigation antimafia de Turin. Nous programmerons donc une rencontre avec la Commission parlementaire antimafia.»* •